

## Vous êtes un saisonnier?

	Stationnaire <i>Plus</i>	Stationnaire <i>Flex</i>
Formule d'assurance	Tous risques	Risques spécifiés
Responsabilité civile de la caravane fixe	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Responsabilité civile des lieux	1 000 000 \$	1 000 000 \$
<b>Valeur à neuf</b> caravane moins 2 ans	Inclus	Non dispo
<b>Valeur sans dépréciation</b> caravane moins de 20 ans	Inclus	Non dispo
<b>Dépendances et aménagements</b> (valeur au jour du sinistre)	Inclus	Inclus
Effets personnels valeur à neuf	5 000 \$	5 000 \$
Frais supplémentaires d'urgence	3 000 \$	3 000 \$
Enlèvement des débris	1 000 \$	1 000 \$
Avenant fosse septique	Option	Option
<b>Déplacement 15 jours</b> sur la route et <b>frais rapatriement</b> de la caravane <i>(La responsabilité civile doit être couverte par F.P.Q. n° 1 de l'assuré.)</i>	Inclus	Non dispo
<b>Service d'assistance Elite</b> (juridique, santé et voyage)	Inclus	Inclus
<b>Blessure à un animal</b> de compagnie (frais de vétérinaire)	1 000 \$	1 000 \$
Nous pouvons couvrir la voiturette de golf et le vélo électrique	Option	Option
<b>RABAIS</b> Terrain membre Camping Québec (20 %), pluralité de contrats auto et habitation groupe Aviva	Si applicable	Si applicable

### VALEURS AJOUTÉES

Vol et vandalisme couverts même **en période d'inactivité** du site de camping

**Protection contre les infiltrations et dégâts d'eau :** Couvert si les dommages sont soudains et accidentels.